

CAP Agent accompagnant au grand âge

A compter de la session 2026, tout candidat au CAP Agent accompagnant grand âge, majeur au 31 décembre de l'année de l'examen, doit justifier d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel, dans le secteur concerné et dans les trois ans précédant l'examen, d'une durée minimale de 14 semaines. Les lieux d'accueil des périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre, au cours de la formation, le développement des compétences du référentiel.

Référence : Arrêté du 4 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 6 février 2023 portant création de la spécialité « agent accompagnant au grand âge » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052008571>

Aucune convention de stage ne pourra être délivrée par le rectorat. Les candidats devront se rapprocher de leur organisme de formation, France Travail, ou de la mission locale.

Les candidats qui ne justifieront pas de ces 14 semaines de stage ou d'expérience professionnelle (soit 490 heures sur une base de calcul de 35 heures par semaines) ne seront pas autorisés à se présenter aux épreuves.

Pour que les stages ou l'expérience professionnelle soient conformes, il faut que l'entreprise corresponde au secteur visé par le diplôme présenté.

Les candidats sont invités à consulter le référentiel du diplôme afin de connaître plus précisément les compétences attendues : https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/CAP_AAGA.html

Un modèle d'attestation de stage se trouve en annexe. Cette attestation est à compléter pour le **28 novembre 2025**, et à téléverser sur l'espace candidat Cyclades accompagnée des autres pièces justificatives demandées.

IMPORTANT : En cas de non-conformité des attestations de PFMP et/ou d'expérience professionnelle, le candidat ne sera pas autorisé à se présenter à l'examen.

CAP Agent accompagnant au grand âge
Attestation de stage / expérience professionnelle

LE CANDIDAT

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

L'ENTREPRISE

Type d'entreprise :

Dénomination sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Activité :

Numéro de SIRET :

Madame, Monsieur (nom et prénom), exerçant la fonction de, représentant l'entreprise désignée ci-dessus atteste sur l'honneur que le candidat au CAP Agent accompagnant au grand âge:

- a réalisé dans l'entreprise un stage : du / / au / /,
soit un total de semaines sur la base de heures hebdomadaires,
- a été employé dans l'entreprise: du / / au / /,
soit un total de semaines sur la base de heures hebdomadaires,

ACTIVITES REALISEES POLE 1 : SERVICES ET ENTRETIEN DANS L'ENVIRONNEMENT COLLECTIF DE LA PERSONNE

- A1.1. Mise en place et service des repas
 A1.2. Remise en état des matériels et des espaces collectifs
 A1.3. Entretien du linge

ACTIVITES REALISEES POLE 2 : PROMOTION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE DANS SON ESPACE PRIVE

- A2.1. Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
 A2.2. Entretien et personnalisation de la sphère privée

Fait à, le

Cachet de l'entreprise et signature :